



FiME

**FINANCEMENT INNOVATEUR POUR
DES MUNICIPALITÉS EFFICACES**

un projet de l'AQME

Congrès annuel de l'AQME

31 mai 2018

Jean Lacroix, Président-directeur général

Valérie Sanderson, Directrice de projets

AQME



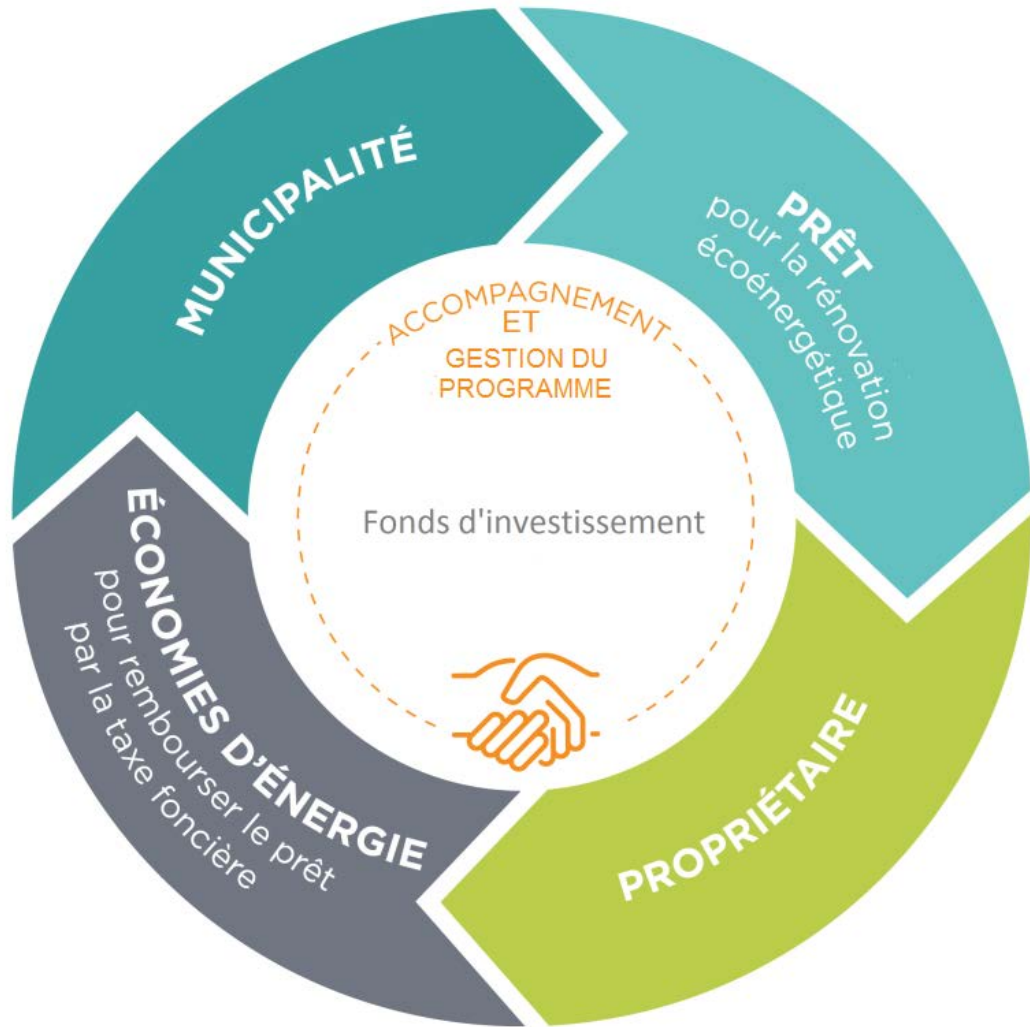
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



FIME

FINANCEMENT INNOVATEUR POUR
DES MUNICIPALITÉS EFFICACES
un projet de l'AQME

FIME en bref





Un concept éprouvé

- **FIME est l'adaptation québécoise du programme américain PACE:**
 - existe depuis plus de 10 ans
 - loi habilitante adoptée dans 33 états et le District de Columbia
- **Aux États-Unis, les programmes PACE résidentiel et commercial ont atteint un volume de prêts cumulatif de 3,4 milliards USD (148 000 projets) et 400 millions USD (1 030 projets), respectivement, créant plus de 42 000 emplois.**
- **Toronto et Halifax ont aussi adapté le programme**

FIME au Québec

Résidentiel

- Projets pilotes à Plessisville, Varennes et Verchères (2016-2017)
- Économies d'énergie moyennes par bâtiment: 29%
 - Accompagnement par Écohabitation, gestion du programme par l'AQME
 - Plus de 45 municipalités intéressées

Commercial (IDEEFICC*)

- Étude du concept et analyse coûts-bénéfices (2017)
 - Le potentiel d'efficacité énergétique s'élève à 72 PJ
- Rentable à la fois pour les participants et pour les investisseurs

**Le projet IDEEFICC est rendu possible grâce au financement offert par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.*

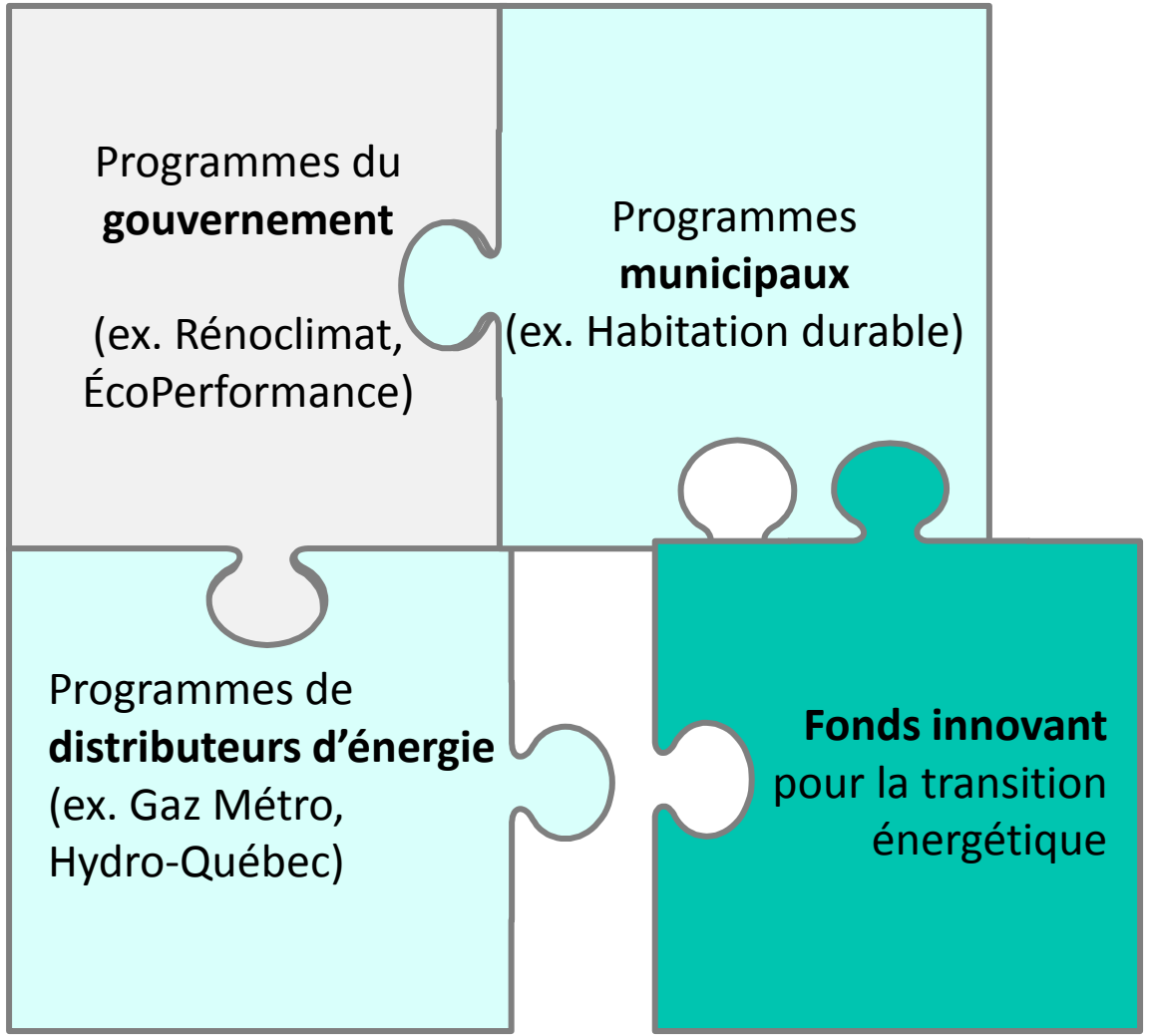
Fonds innovant pour la transition énergétique

- Partenariat public-privé entre le gouvernement du Québec et Fondation prévu dans le Plan économique du Québec 2018-2019
- Capitalisation de 30 millions de dollars
- Gestion du fonds: Fondation
- Accompagnement technique: Transition énergétique Québec et l'AQME
- Gestion du programme: AQME

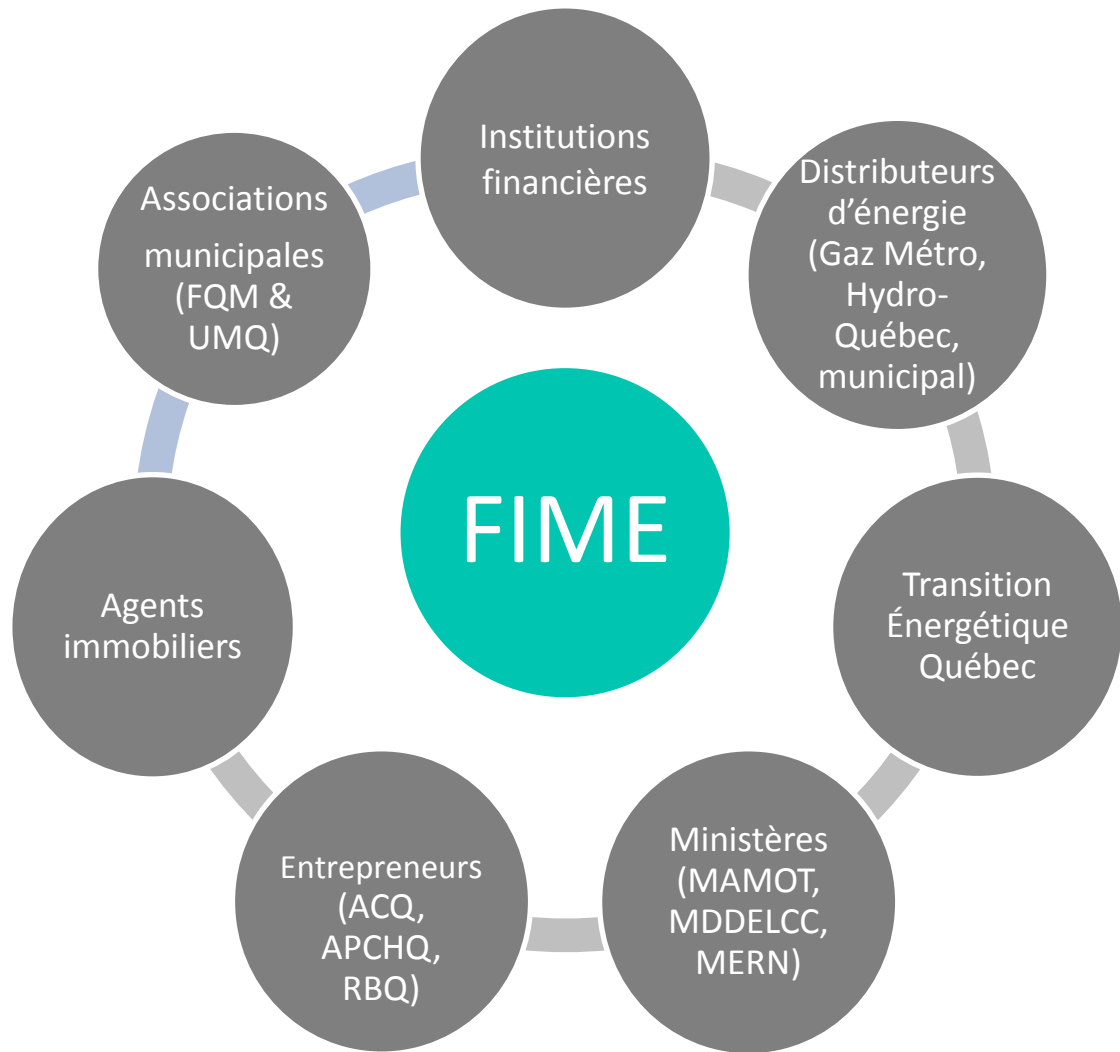
Déploiement du programme

- Conception du programme: conditions financières, travaux admissibles, montage des outils, etc.
- Réglementation provinciale sur l'utilisation de l'impôt foncier

Une initiative complémentaire



Les parties prenantes



MERCI



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
POUR LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Pour en savoir plus: fime@aqme.org | fime.aqme.org | 514.866.5584